

Note d'information complémentaire pour consentement préalable à un acte de Chirurgie uro-génitale :

Ovariectomie (OV) et Ovario-hystérectomie (OVH) de convenance

Cette fiche d'information, rédigée par le Syndicat National des Centres Hospitaliers Vétérinaires, est destinée aux propriétaires des animaux devant subir une chirurgie orthopédique.*

Remise lors de la consultation d'admission, elle fait partie du consentement éclairé que le vétérinaire vous doit et est destinée à vous aider à mieux comprendre l'information délivrée par le Docteur Vétérinaire que vous avez rencontré. Ce document vous expose les raisons de l'acte qui va être pratiqué, son déroulement, les conséquences habituelles et les risques de complications fréquentes ou rares possibles, ainsi que le coût et les conséquences prévisibles en cas de refus de l'acte proposé. Les conditions du suivi sont également précisées. Ce document complémentaire de l'information orale que vous avez reçue, vous permet donc d'avoir le délai de réflexion nécessaire à votre prise de décision, partagée avec le vétérinaire.

Qu'est-ce qu'une ovariectomie ou ovario-hystérectomie de convenance ? Pourquoi vous est-elle proposée ?

L'ovariectomie (OV) est une procédure chirurgicale consistant à retirer les glandes sexuelles (les ovaires) des femelles, chiennes ou chattes. L'ovario-hystérectomie (OVH) est la même procédure, associée au retrait de l'utérus. Les chirurgies sont dites de convenance quand elles ont une vocation de prévention, mais non pas de caractère obligatoire à cause d'une maladie en cours.

L'OV et l'OVH de convenance sont utilisées comme méthode contraceptive définitive afin d'éviter définitivement la reproduction et/ou pour limiter le risque de voir apparaître certaines maladies hormono-dépendantes (lactations de pseudo-gestation ; pyomètre ; tumeurs mammaires). Le plus souvent réalisées sur des animaux jeunes, elles peuvent se pratiquer à n'importe quel âge.

Autres Options :

La contraception peut être obtenue alternativement par méthode chimique (médicamenteuses), sous forme orale (ex : pilule de la chatte) ou injectable (injections répétées ou implant sous-cutanée). L'avantage du contraceptif chimique réside dans son caractère temporaire, permettant une contraception réversible. Toutefois, les méthodes contraceptives chimiques ne jouent pas de rôle protecteur quant aux maladies génitales hormono-dépendantes évoquées plus haut. Pour certaines d'entre-elles, les risques de certaines de ces maladies seraient augmentées (ex : pilule de la chatte et risque de pyomètre).

Préparation à la chirurgie :

La chirurgie est réalisée sous anesthésie générale gazeuse afin d'offrir une sécurité maximale. Toute anomalie clinique doit être signalée au vétérinaire qui réalisera l'anesthésie. Un bilan sanguin préalable à l'anesthésie peut être nécessaire si l'âge ou l'état clinique de votre animal le justifie. Une période de jeûne hydrique (supprimer la nourriture solide mais laisser à boire) de 8 à 12 heures est nécessaire pour minimiser les risques de régurgitation et de fausse déglutition (passage de nourriture dans la trachée) pendant la phase de perte de conscience.

Votre animal est anesthésié par voie veineuse à l'aide d'un cathéter placé sur une patte. Ce cathéter étant mis en place stérilement, une tonte large et une désinfection de la zone opératoire sont effectuées. Une fois l'anesthésie induite, votre animal est intubé : une sonde est placée dans la trachée afin de lui permettre de poursuivre en anesthésie gazeuse. Cette sonde ne sera extraite qu'au moment du réveil, quand l'animal a récupéré ses réflexes de déglutition. Le site de pose du cathéter intra-veineux et la trachée peuvent souffrir d'inflammation dans les quelques jours qui suivent l'anesthésie, avec irritations cutanées, raclements de gorge et toux. Dans de très rares cas (< 1% des cas), ces sites inflammatoires peuvent s'infecter et nécessiter un traitement spécifique. Toute anesthésie générale comporte des risques cardio-circulatoires et respiratoires pouvant entraîner des séquelles graves et/ou irréversibles, et dans les cas extrêmes, provoquer la mort de votre animal. Toutes chirurgies confondues, le risque anesthésique varie de 0,12% de mortalité pour un animal en bonne santé à 17% pour un animal fortement débilité.

Les complications générales :

Elles sont communes à toutes chirurgies et concernent chez 2 à 5% des individus la plaie cutanée chirurgicale (déhiscence, hématome, infection sous-cutanée). Généralement, ces complications sont bénignes, et n'ont pas d'incidence sur la survie de votre animal. Le port d'une collerette peut être obligatoire pour prévenir ces complications, ou en minimiser les effets, selon une durée définie par le chirurgien. Le taux d'infection des OV et OVH de convenance est faible (< 4%), compte-tenu de l'âge des sujets, de l'absence de co-morbidités, et du caractère propre de ces procédures. Votre surveillance attentive, le respect des recommandations détaillées par le chirurgien ou son représentant lors de la sortie de votre animal, et le maintien au repos de votre animal sont essentiels.

Les complications spécifiquement liées à l'OV et l'OVH :

Que ces procédures soient réalisées à la faveur d'une laparotomie (ouverture de la paroi abdominale) ou d'une laparoscopie (chirurgie mini-invasive assistée par vidéo-endoscopie), les risques opératoires sont principalement hémorragiques à partir des artères ovariennes et/ou utérines, ou des vaisseaux du ligament large. Ces hémorragies, qui concernent moins de 2% des cas, sont généralement identifiées pendant la procédure et traitées aussitôt. Dans de rares cas, l'hémorragie est objectivée quelques heures après la fin de l'opération, et peut exiger un retour au bloc opératoire.

Le coût de l'hospitalisation

Au moment de l'admission, le vétérinaire vous donnera un **budget prévisionnel** qui correspond aux examens, soins, actes d'anesthésie et de chirurgie, hospitalisation qu'il est en mesure de prévoir. En fonction du bilan pré-opératoire, de l'évolution, des complications, de la façon dont réagit votre animal, ce devis pourra être soumis à des variations. Un éventuel budget complémentaire vous sera expliqué.

Durée d'hospitalisation :

Sauf complication, la durée d'hospitalisation pour une OV ou OVH de convenance n'excède pas 24 h.

Retour à domicile :

Une cicatrice est présente au niveau du site opératoire. Le port d'une collerette cervicale est recommandé afin d'éviter que votre animal n'atteigne et lèche sa cicatrice. Les soins postopératoires ainsi que les médicaments à administrer vous sont expliqués lors de la sortie de votre animal et dépendent de la nature de l'intervention (laparotomie versus laparoscopie). Dans certains cas, l'animal peut sortir avec un bandage temporaire ou un « body ». La gestion du bandage vous est expliquée lors de la sortie afin d'éviter les complications. La nature du suivi et les contrôles vétérinaires sont également détaillés lors de la sortie et se font, en fonction de la condition, avec votre vétérinaire traitant ou au centre hospitalier vétérinaire.

Les frais de prise en charge des suivis ne sont pas inclus dans les frais chirurgicaux.

Signature :

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)